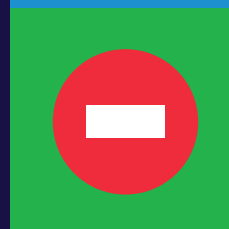
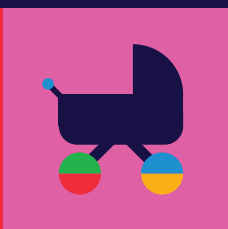


TRANSFORMATION LIGNE 1

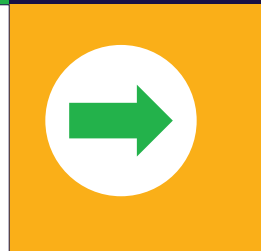
JANVIER / JUIN 2024

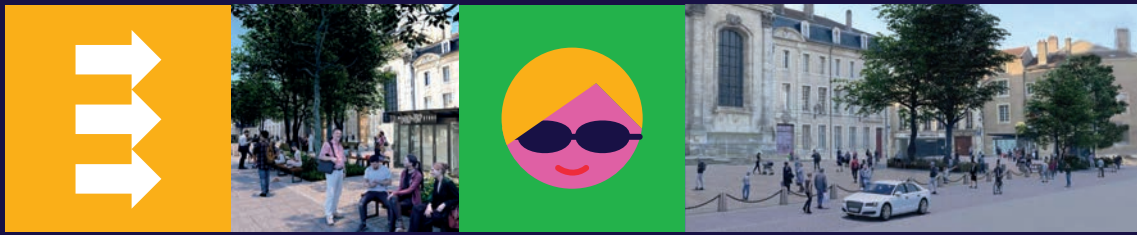


VOS TRAJECTS PLAN METROPOLITAIN
DES MOBILITES
DU GRAND NANCY
NOTRE DESTINATION
Ça change et c'est tant mieux !

métropole
GrandNancy

KEOLIS
GRAND NANCY





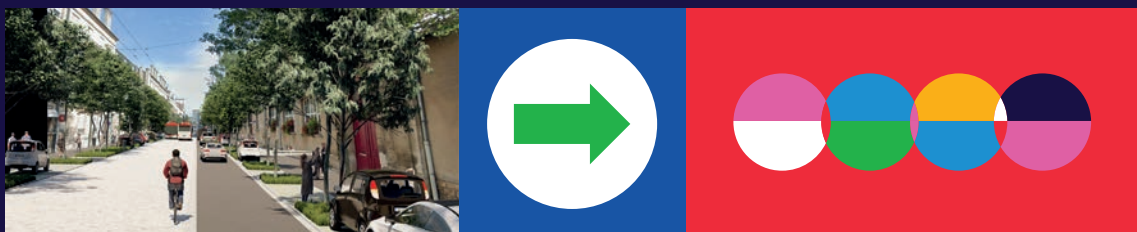
Dans le cadre du Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), adopté en novembre 2021, la Métropole du Grand Nancy s'est engagée dans de nombreux projets structurants pour permettre une refonte globale des usages de mobilité, face notamment aux enjeux de transition écologique, de démographie et d'attractivité.

De la gratuité des transports en commun pour toutes et tous le week-end et les moins de 18 ans toute la semaine à la voie verte du Fonteno à Jarville, en passant par la voie de contournement de Malzéville, la requalification du quartier Blandan / Maréchal Juin ou encore la piétonnisation du coeur de ville à Nancy, ce sont de nombreux projets qui ont été portés et qui se sont déployés ces trois dernières années, pour permettre l'amélioration de toutes les mobilités.

À l'échelle de la Métropole du Grand Nancy, ce sont en effet chaque jour 260 000 Grands Nancéiens et 100 000 visiteurs qui parcourent près d'un million de déplacements. Autant de trajets à pied, à vélo, en voiture ou en transports en commun, qui façonnent les usages de la ville et pour lesquels la Métropole du Grand Nancy travaille activement à l'amélioration du partage de l'espace public.

Avec 45 000 utilisateurs quotidiens, la ligne 1 est un maillon essentiel des mobilités et le projet qui l'accompagne constitue un enjeu majeur pour les mobilités du territoire et renforcer son attractivité.

Alors que le TVR s'est arrêté de circuler le 12 mars 2023, tout est depuis mis en œuvre pour accueillir la nouvelle génération du Trolleybus Hess, 100% électrique qui investira nos rues à l'hiver 2024-2025 et permettra de transporter plus d'utilisateurs.



DES AMÉNAGEMENTS QUALITATIFS

L'arrivée du nouveau matériel roulant à l'hiver 2024-2025, s'inscrit plus largement dans une volonté d'amélioration globale des espaces publics : végétalisation accrue, désimperméabilisation des sols, aménagement des voies pour permettre des usages de mobilités diversifiés et un cadre de vie plus agréable...

Ainsi, à l'hiver 2024-2025 :

› Toutes les stations seront mises en accessibilité PMR.

› Plus de 300 arbres seront plantés sur l'ensemble du tracé.

› Les vélos seront admis sur l'ensemble de la plateforme.

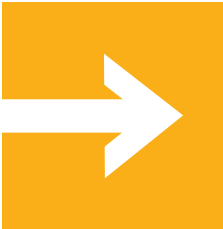
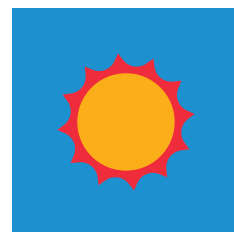
› L'optimisation de certaines stations, la simplification des carrefours et la priorité donnée aux feux permettront une augmentation de la vitesse commerciale.



QUALITÉ DE SERVICE,
CONFORT ET SÉCURITÉ
POUR LES USAGERS ET
LES CONDUCTEURS.

Ambiance projetée de l'avenue du Général Leclerc

LE TRACÉ DE LA LIGNE 1 À L'HIVER 2024-2025



Reprise du tracé actuel sur les 10 kilomètres, entre le CHRU de Brabois à Vandœuvre et Mouzimpré à Essey-lès-Nancy

Maintien en site propre, sans circulation de voitures, entre les arrêts Vélodrome et Barrois et création d'un nouveau site propre à l'arrivée de Brabois, de près de 1,2 km supplémentaire



Meilleure intégration des arrêts au sein de l'espace public, notamment pour les stations : Vélodrome, Gare, Cathédrale, Division de Fer, Barrois / Mairie de Saint-Max

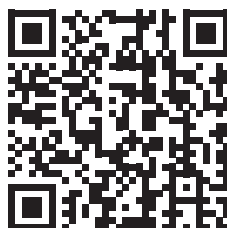


Image du trolleybus au design choisi par vote des Grands Nancéiens le 20 novembre 2022.



LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE

La Métropole du Grand Nancy a toujours eu le souci de préserver, autant que possible, les activités économiques riveraines des chantiers.

En effet, même si des précautions sont prises pour éviter un maximum les nuisances, la réalisation de travaux sur ou à proximité de la voie publique peut engendrer des difficultés d'exploitation pour les entreprises riveraines dans la mesure où ces dernières peuvent subir des pertes partielles ou totales de leurs revenus d'exploitation.

Il s'agit alors de dommages de travaux publics susceptibles d'être indemnisés si le préjudice est qualifié d'anormal et spécial.

Les travaux de la Ligne 1, pour accueillir le futur trolleybus et de la piétonnisation - de par leur importance, et de la piétonnisation, de par leur importance entrent dans cette catégorie.

Aussi, consciente des gênes et perturbations engendrées et de l'incidence potentiellement importante sur l'activité économique riveraine des chantiers, la Métropole du Grand Nancy a souhaité instaurer une procédure d'indemnisation amiable des préjudices économiques subis par les professionnels riverains des chantiers liés à la Ligne 1 et aux travaux d'aménagement concomitants et / ou connexes au tracé, ainsi qu'à la piétonnisation.

Cette commission amiable est chargée d'examiner les réclamations des professionnels situés sur le tracé de la ligne.

Le guide et le formulaire de la commission d'indemnisation à l'amiable sont disponibles en téléchargement sur grandnancy.eu/ligne1



Ambiance projetée de la rue Saint-Jean

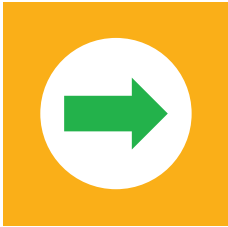
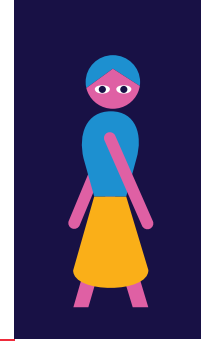
DES TRAVAUX CONSÉQUENTS POUR DES BÉNÉFICES AVÉRÉS

L'élargissement de la plateforme à 6m50 au lieu des 6m actuels, la dépose puis la pose des lignes aériennes de contact (LAC), la végétalisation des espaces, la désimperméabilisation des sols, la mise en accessibilité de toutes les stations..., sont autant d'interventions nécessaires afin de proposer un projet cohérent avec les attentes des usagers et des habitants.

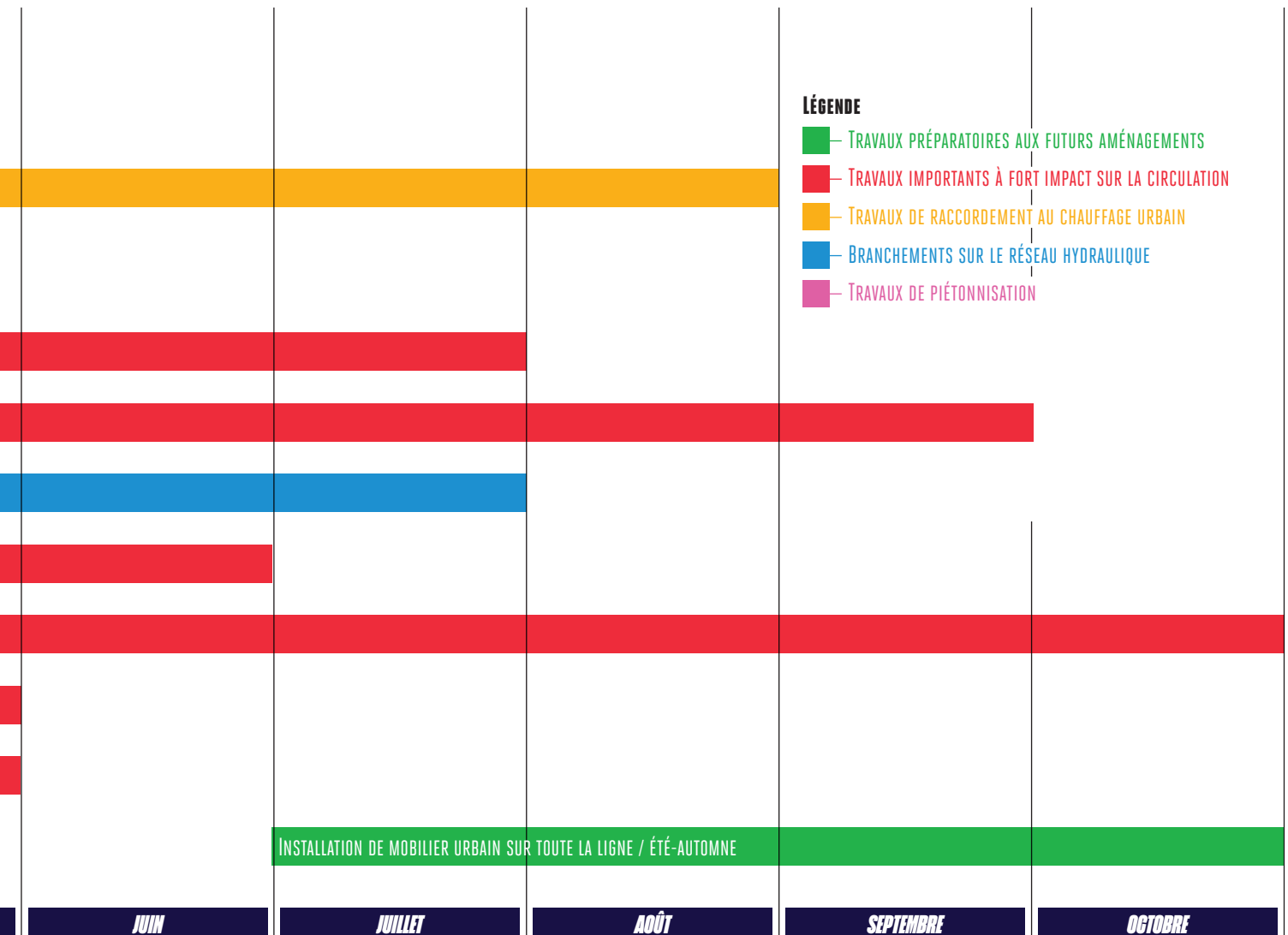
CALENDRIER DES TRAVAUX

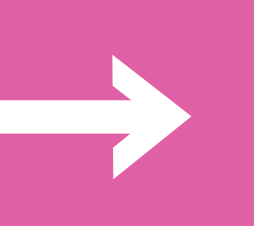
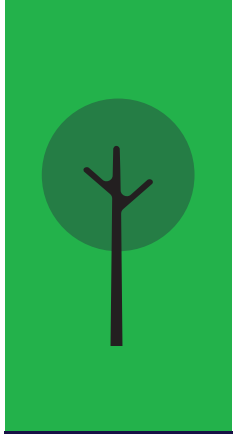
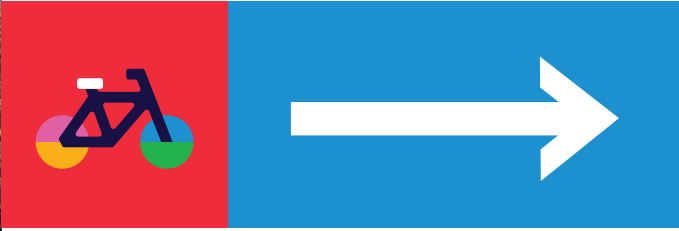
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI
	PIÉTONNISATION RUE DU PONT MOUJA - NANCY DU 7 FÉVRIER AU 5 AVRIL			
		RACCORDEMENT AU CHAUFFAGE URBAIN SECTEUR SAURUPT - NANCY MARS À AOÛT		
AMÉNAGEMENT DE LA STATION CALLOT ET DE LA TRAVERSÉE DU VÉLODROME / VANDŒUVRE JUSQUE MI-MARS				
AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD JEAN JAURÈS - NANCY JUSQUE JUILLET				
AMÉNAGEMENT DU VIADUC KENNEDY - NANCY JANVIER À SEPTEMBRE				
	TRAVAUX HYDRAULIQUES JOFFRE - NANCY FÉVRIER À JUILLET			
		AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME RUE SAINT-JEAN - NANCY MARS À JUIN		
	AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE CARNOT - SAINT-MAX À PARTIR DE FÉVRIER			
AMÉNAGEMENT DU TERMINUS MOUZIMPRÉ - ESSEY-LÈS-NANCY DE JANVIER À MAI				
	AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES PRÉS - ESSEY-LÈS-NANCY D'AVRIL À JUIN			

Afin de mener à bien le projet de la ligne 1, accueillir dans les meilleures conditions le nouveau trolleybus et ainsi atteindre les objectifs fixés par le P2M, une période d'importants travaux s'est engagée sur tout le tracé de la ligne, passage inévitable à ces évolutions.



Pour accompagner au mieux les habitants, les commerçants, les usagers et les touristes, la Métropole du Grand Nancy, en lien avec les communes de la Métropole et les entreprises chargées d'opérer les travaux, se donne pour priorité de communiquer en proximité et sur tous les supports à disposition. Le calendrier ci-dessous rassemble les principales phases de chantier à venir.





INFOS PRATIQUES

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

22/24 Viaduc Kennedy

CO 80036 54035 NANCY CEDEX

Pour toute question, vous pouvez contacter la Métropole du Grand Nancy :

03 83 91 83 91



Pour toutes les informations concernant l'arrivée du trolleybus, le tracé ou les travaux, rendez-vous sur GRANDNANCY.EU/LIGNET

